



QUALITE DE VIE DE LA BORDE

Association loi de 1901

(27 avenue Alfred de Musset, Montesson La Borde)

ALERTE AU BRUIT DES AVIONS. REAGISSONS !

Pourquoi ?

Suite à notre réclamation d'octobre 1995, Aéroports de Paris nous informe par courrier du 30 janvier 1996 que :

- Le Gouvernement a arrêté plusieurs décisions relatives à la desserte aéroportuaire de la Région Parisienne, dont l'une modifie les procédures de navigation aérienne d'alimentation des pistes de l'aéroport de Paris-Charles-de-Gaulle.

- **Les avions à réaction et des avions à hélice en provenance du Sud-Est vont emprunter une route aérienne qui passe au dessus de notre quartier pour rejoindre les pistes de l'aéroport Charles de Gaulle.**

Ces avions transitaient auparavant par le Nord de Paris. Notre qualité de vie va être sacrifiée pour le développement de Roissy.

C'est pour le 1er avril de cette année

- La phase d'expérimentation se termine. Le trafic va être dirigé régulièrement sur la plaine de Montesson à partir du 1er avril. Les nuisances que nous connaissons actuellement ne sont que les prémices de ce que nous allons connaître à l'avenir (ouverture de 2 nouvelles pistes d'atterrissage à Roissy en 1998). Il faut réagir contre cette décision arbitraire.

Notre volonté

- Nous battons comme nous avons déjà su le faire pour les transports TVO et la déviation de la RD 121 mais uniquement si nous avons votre soutien actif.

Votre adhésion est indispensable

VOS CORRESPONDANTS ET MEMBRES DU BUREAU.

Michel ANGERARD (22, rue Corneille)
Christian BACHELET (40 avenue Messenger)
Michel CARRARA (36, rue Corneille)
Jacques PERDEREAU (3, avenue Molière)

Jean-Henri BATMALE (27, avenue A. de Musset)
Alain BRUCHET (23, avenue Schoelcher)
Guy MANCEL (2A, avenue Honoré de Balzac)
Aimé LAURENT (5, avenue Molière)



ASSOCIATION QUALITE DE VIE DE LA BORDE

Nom :

Prénom :

Signature :

Rue :

Je verse 50 F pour adhérer ou renouveler ma cotisation 1996.

Je soutiens l'action de l'association Qualité de Vie de la Borde.